



## Liste des organisations impliquées dans rapport

Organisations	Pays / Région	Email
Association Marocaine d'Aides aux Migrants en Situation Vulnérable (AMSV)	Morocco	<a href="mailto:ammari_hassane1@yahoo.fr">ammari_hassane1@yahoo.fr</a>
Association des mères de migrants disparus	Tunisia	<a href="mailto:asso.meres.migrants.disparus@gmail.com">asso.meres.migrants.disparus@gmail.com</a>
Cedar Centre for Legal Studies	Lebanon	<a href="mailto:info@ccls-lebanon.org">info@ccls-lebanon.org</a>
Collectifs des familles des jeunes marocains portés disparus et détenus aux frontières	Morocco	<a href="mailto:damoha1255@gmail.com">damoha1255@gmail.com</a>
Defenders of the rights of migrants and refugees in Libya	Libya	<a href="mailto:lamloum.tr@gmail.com">lamloum.tr@gmail.com</a>
EuroMed Rights	Mediterranean	<a href="mailto:mka@euromedrights.net">mka@euromedrights.net</a> <a href="mailto:eba@euromedrights.net">eba@euromedrights.net</a> <a href="mailto:yma@euromedrights.net">yma@euromedrights.net</a>
Last Rights	United Kingdom	<a href="mailto:methoria@icloud.com">methoria@icloud.com</a>
OGLM-Guinée	Guinea	<a href="mailto:elhadjmohoglimi87@gmail.com">elhadjmohoglimi87@gmail.com</a>
Missing Voices (REER)	Senegal	<a href="mailto:voicesmissing3@gmail.com">voicesmissing3@gmail.com</a>
Mem Med: mémoire méditerranée	Mediterranean	<a href="mailto:Info.mem.med@gmail.com">Info.mem.med@gmail.com</a> <a href="mailto:Mem.med@esiliati.org">Mem.med@esiliati.org</a>
The International association of revival of Nelson Mandela	Tunisia	<a href="mailto:taamallahjalila50@gmail.com">taamallahjalila50@gmail.com</a>
Watch the Med Alarm Phone	Transnational	<a href="mailto:contact@alarmphone.org">contact@alarmphone.org</a> / <a href="mailto:sophieanne.bisiaux@protonmail.com">sophieanne.bisiaux@protonmail.com</a>

Chaque année, des organisations de la société civile et des organisations internationales mettent en lumière le nombre de personnes disparues en cours de migration. Des organisations comme [United for Intercultural Action](#) ont recensé [60 620 migrant.e.s et réfugié.e.s](#) tentant de rejoindre l'Europe entre 1993 et 2024. D'autres organisations internationales comme l'OIM à travers son projet « [Missing Migrants Project](#) » a recensé plus de [69 353](#) personnes migrantes disparues entre 2014 et 2024 dans le monde dont [30 628](#) personnes dans le bassin méditerranéen. Ces chiffres sont inférieurs à la réalité en raison de nombreuses disparitions non documentées et de la non-implication constante des États pour identifier et rechercher les personnes disparues.

Derrière ces chiffres, quelque part froids et mécaniques, l'objectif de la société civile est de mettre en lumière les politiques sécuritaires désastreuses des États en matière de migration, qui mettent en danger des vies humaines. Pour certains États, en revanche, ces données servent à justifier le renforcement de la fermeture des frontières. De plus, les États tiennent les passeurs pour responsables des disparitions survenues, en les désignant comme les principaux coupables. Les personnes migrantes disparues sont privées du droit à une mort digne. Leurs familles poursuivent sans relâche la recherche de leurs proches, parfois pendant des années, rendant le deuil impossible et les retrouvailles de plus en plus improbables.

En 2023, un bateau transportant 85 migrants en provenance du Liban a disparu au large des côtes de Chypre. [Cedar Centre for Legal Studies](#) (CCLS), basé à Tripoli, au Liban, a déposé [une plainte](#) concernant leur disparition auprès des autorités libanaises et a soumis une communication au Groupe de travail des Nations Unies sur les disparitions forcées. La plainte déposée auprès des autorités libanaises est toujours en suspens et le sort de ces individus reste inconnu. Cela fait plus d'un an que le CCLS attend en vain des nouvelles.

Des situations similaires se produisent en Tunisie, où, malgré les nombreuses demandes de la société civile adressées au gouvernement concernant les disparu.e.s en Méditerranée, les proches ou les familles restent sans nouvelles. Depuis 2023, de nombreuses personnes migrantes tunisiennes ou étrangères, notamment d'Afrique subsaharienne, sont portées [disparues](#) en raison de la politique sécuritaire tunisienne soutenue par l'UE. Un grand nombre de migrant.e.s, après avoir été interceptées en mer par les garde-côtes tunisiens, sont déportées dans le désert, à la frontière libyenne ou algérienne, [ou pire encore, vendu.e.s au milices libyennes](#), selon plusieurs témoignages de personnes migrantes. Le rétrécissement de l'espace civique dans le pays rend difficile la documentation des cas de disparitions, ce qui complique l'évaluation de leur ampleur.

Lors du dernier [examen du rapport initial](#) du Maroc par le Comité des Disparitions Forcées, le 24 septembre 2024, l'expert M. Alban Alencastro, co-rapporteur du Comité pour l'examen du Maroc, a fait état de plusieurs incidents préoccupants impliquant des migrants disparus, survenues lors d'opérations menées par les polices espagnole et marocaine [le 24 juin 2022 à Melilla](#). En outre, [l'Association Marocaine d'Aide aux Migrants en Situation Vulnérable \(AMSV\)](#), située à Oujda (nord-est du Maroc), suit actuellement 400 cas de personnes migrantes marocaines et étrangères disparues ou en détention, que ce soit sur les routes migratoires ou en Algérie. L'association met également tout en œuvre pour soutenir leurs familles, leurs proches et leurs ami.e.s. Cela se traduit par l'organisation de rencontres

ouvertes et de réunions de sensibilisation, ainsi que par l'accompagnement juridique, tout en plaidant pour la dignité, la vérité et la justice lors des différentes rencontres institutionnelles au Maroc et à l'international.

En Libye, malgré les [violations des droits des personnes](#) migrantes conduisant souvent à leurs disparitions, les Etats membres de l'UE continuent de renforcer les capacités des autorités libyennes. En raison de ce soutien, des centaines de personnes tentant de fuir la Libye en bateau chaque année sont interceptées par les garde-côtes libyens et renvoyées en Libye, où elles sont détenues indéfiniment dans des conditions inhumaines, sans donner de nouvelles à leurs familles ou proches.

De nombreuses disparitions résultent de l'absence d'instruments juridiques nationaux et régionaux clairs pour soutenir l'action des autorités dans la recherche et l'identification des personnes migrantes disparues. Par ailleurs, de nombreuses associations déplorent le manque d'accès à l'information concernant les naufrages. Même lorsque des corps sont retrouvés, l'absence de cadre légal et de moyens matériels rend l'identification impossible dans des pays comme le Maroc, l'Algérie, l'Italie, etc. De plus, les États peinent à traduire leurs engagements internationaux en législation et en actions concrètes susceptibles de réduire le risque de disparition des personnes migrantes.

Dans des contextes autoritaires, la population éprouve des difficultés à s'exprimer et à s'organiser politiquement pour contester l'action des gouvernements. Les revendications des communautés migrantes et des militants solidaires sont étouffées avant même d'avoir été entendues. En Algérie, par exemple, le Collectif des familles des migrant.e.s disparus en mer est confronté depuis 2019 à un régime qui a réduit drastiquement l'espace d'expression de la société civile.

La disparition des personnes migrantes au cours de leur voyage trouve ses causes dans deux variables majeures : l'absence de routes sûres et régulières de migration d'une part, et la présence, sur les routes migratoires, d'instruments répressifs massivement financés par les États d'autre part. Le cadre juridique défaillant, lacunaire ou inexistant pour la recherche et l'identification des personnes migrantes disparues – notamment dans sa dimension médico-légale – explique également la disparition de ces personnes. Par ailleurs, cela se traduit par un sous-financement structurel des opérations de recherche et de sauvetage. La solidarité humanitaire des ONG en mer et dans les frontières terrestres, qui comble partiellement les failles étatiques de protection et assistance, est [criminalisée](#) par ces mêmes Etats. Les autorités procèdent de façon croissante au [blocage](#) administratif et judiciaire de ces organisations qui portent secours aux migrants et aux demandeurs d'asile. Les organisations de la société civile observent également des tendances à la restriction de délivrances de visa et titres de séjour dans la région euro-africaine. A quoi s'ajoute une [politique](#) de l'Union Européenne et de ses Etats membres dominée par une approche [xénophobe](#) qui érode profondément le droit à l'asile. Les discours et les actes de la [droite radicale](#) européenne devenue hégémonique contribuent, in fine, à une vulnérabilité exacerbée des individus qui accentue le risque de disparition.

L'accroissement exponentiel du budget de l'agence [Frontex](#) atteste, par exemple, de cette volonté de renforcer "l'Europe forteresse" fut-ce au détriment de la vie des migrants et migrantes du Sud global. Les insuffisances en termes d'assistance aux personnes en danger

contrastent fortement avec [l'investissement](#) massif dans des technologies mortifères de [surveillance, contrôle et punition](#). La non-assistance des autorités européennes coûte chaque année la vie à de nombreuses personnes et participe à leur disparition en mer. Les garde-côtes d'Afrique du Nord, financés et équipés par l'Union européenne pour assurer la surveillance de ses côtes, sont également impliqués dans des [opérations d'interceptions violentes](#), qui exposent les personnes migrantes à la mort ou la disparition.

Le traitement réservé par les autorités européennes aux populations racisées en voie de migration relève du [néocolonialisme](#). Les personnes en situation irrégulière qui sont refoulées ou expulsées vers des "pays tiers" font face à la répression policière de régimes autoritaires. Les "retours" forcés vers ces pays non sûrs peut se traduire par l'emprisonnement, la torture et d'autres formes d'abus. La nécropolitique, d'après le concept du philosophe Achille Mbembe, procède ainsi à la hiérarchisation des vies : la brutalisation des corps et la négation par les Etats des droits individuels liés à la citoyenneté participent à la disparition des migrants.

Les mouvements migratoires ne s'estompent pas pour autant. Les individus venant du Sud global sont poussés, pour différentes raisons, vers les chemins de l'exil et de l'errance. Afin de contourner les forces de l'ordre disséminées dans les trajectoires migratoires, ces personnes ont recours à des routes plus dangereuses et à un matériel de voyage précaire. La disparition d'une personne ou d'un groupe de personnes peut être également dûe à des facteurs climatiques – tels que les chaleurs extrêmes dans le désert ou le froid glacial dans les régions montagneuses- démultipliés par le [changement climatique](#).

Enfin, les personnes migrantes peuvent être exposées aux agressions racistes et xénophobes de la part des autorités nationales et des populations locales. Cela peut être le cas pour les communautés subsahariennes en Afrique du Nord ([Libye, Tunisie, Algérie et Maroc](#) notamment) mais aussi, plus largement, pour les populations d'origine africaine, asiatique ou latinoaméricaine en Europe. L'oppression et la discrimination raciale peut avoir comme conséquence la mort et/ou la disparition de migrants.

Parmi les recommandations des organisations de la société civile, il est important de mentionner les suivantes :

- Les Etats devraient augmenter et faciliter la coordination avec la société civile et faire en sorte que la société civile puisse accéder aux procédures d'identification des autorités.
- Les États devraient reconnaître leurs responsabilités et renforcer la coordination ainsi que la collaboration entre eux afin de faciliter l'identification et le rapatriement des corps.
- Les États et les organisations internationales devraient mettre en place des mécanismes efficaces et permanents de soutien aux familles des personnes disparues, facilitant le contact avec les autorités et offrant un accompagnement psychologique dans leurs démarches de recherche et de deuil.
- Les États devraient établir un mécanisme coordonné, efficace et transparent de recherche et de sauvetage en mer, et rediriger les financements destinés au renforcement et au contrôle des frontières vers l'aide et le secours en mer.
- Les Etats devraient développer des politiques visant à lutter contre toutes les formes de discrimination et de racisme